Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260520-DE2026_089-DE

Membres en exercice : 29
Membres présents : 27
Membres votants : 29

Le 20 mai 2026 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Florent LARDIC, maire.

Envoi de la convocation le : 13 mai 2026 Publication de la convocation le : 13 mai 2026

Etaient présents :
M. Florent LARDIC, Mme Carine THOMAS, M. Thierry COUPELANT, Mme Sandrine PAUL, M. Thierry CAPRON, Mme Nadine JUDE, M. Christian NEVEU, Mme Armelle BRARD, M. Yves MIOSSEC, M. Marc ARZEL, M. Michel VAN PRAET, M. Georges CASTEL, Mme Malika REDAOUIA, M. Jean-Yves MORVAN, M. Laurent FAURE, Mme Danièle PRIOL-THOMAS, M. Paul LADMIRAULT, Mme Frédérique TAPON, Mme Sophie PREUNEL, Mme Adélie CASTEL, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Corinne LE MOENNER, M. Guy LANCOU, M. Pascal MENDILI, M. Grégoire DIRSON, Mme Nathalie DE NEVE

Etaient absents :
Mme Linda RIOU a donné procuration à M. Thierry COUPELANT
M. Jérémy CLOAREC a donné procuration à Mme Carine THOMAS

Quorum : atteint
Secrétaire de séance : Mme Carine THOMAS
Date de transmission au contrôle de légalité : 27 MAI 2026
Date de publication : 27 MAI 2026

Délibération n° 2026-089 : Adhésion de la commune au réseau « Association des Petites Villes de France » (APVF)
Rapporteur : M. Florent LARDIC

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, en France métropolitaine et d'outre-mer.

Les missions de l'APVF sont de :
- Donner du poids aux petites villes ;
- Faire entendre leurs revendications en tenant un discours constructif.

Depuis sa création, l'APVF défend la vision d'un aménagement concerté et équilibré des territoires, et agit à toutes les échelles : auprès du Gouvernement, du Parlement, de la presse et des instances clés du monde local.

L'Association des petites villes de France (APVF) est structurée autour d'un Bureau qui se réunit deux fois par an et d'un Conseil d'administration, réuni deux fois par an. Une équipe de six personnes assure le fonctionnement au quotidien de l'association.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260520-DE2026_089-DE

Elle mobilise différents leviers d'action, et notamment :

- Des formations / informations : webinaires, newsletter hebdomadaire, etc
- Organisation d'événements : rencontres territoriales en région, assises annuelles ;

L'adhésion au réseau « Association des Petites Villes de France » permettra à la commune de disposer de leviers d'action et de ressources supplémentaires.

Entendu l'exposé de Monsieur le maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 7 voix contre, décide de :

- Approuver l'adhésion de la commune au réseau « Association des Petites Villes de France »
- Autoriser Monsieur le maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Florent LARDIC

La Secrétaire de séance,
Carine THOMAS